

	<p>AF3V - Association Française des Véloroutes et Voies Vertes Délégation régionale pour Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon Association Deux Pieds Deux Roues (ex Association Vélo) 5, avenue F. Collignon 31200 Toulouse 05 34 30 94 18 Site : http://www.vvv-sud.org</p>
---	--

Lettre d'information électronique du site VVV-Sud n°37 5 Décembre 2015

Informations sur les Véloroutes et Voies Vertes (projets, réalisations, actualités) dans 4 régions du sud de la France :
Aquitaine, Languedoc-Roussillon, Limousin, Midi-Pyrénées.

Parution : mensuelle

Rédaction : à partir des informations reçues par l'association Deux Pieds Deux Roues (ex association Vélo) et par le réseau des associations locales de l'AF3V dans le sud de la France (rédacteurs : C. Aberdam, Y. Albert, Th. Bennegen, M. Bourgeat, D. Brisset, O. Brun, JL Calmettes, JP Chapou, JJ. Courrée, P. Delon, M. Delphin, JF Dubremetz, P. Fontecave, G. Gallardo, F. Gendreau, Y. Goroneskoul, I. Grossier, S. Jackson, M. Julier, G. Landreau, C. et JF. Lataste, Ch. Lebozec, P. Lefevre, E. Leroy, D. Malifarge, R. Mangin, JL Mante, F. Moisan, F. Mons, L. Nourrigat, P. Nunez, A. Picaut, Ph. Rançon, G. Rouland, B. Savary, J. Savary, A. Sénicourt, D. Siffray, H. Simonet, E. Thyss, R. Unseld, D. Wénisch, ...).

Lettre n°37 : envoyée à : 180 personnes, inscrites avant le 30-11-2015.

Voici le numéro 37 de la lettre électronique, à laquelle vous vous êtes abonné.

Voir les lettres électroniques antérieures: <http://www.vvv-sud.org/archiveslettre.html>

Vous abonner à cette lettre électronique : <http://www.vvv-sud.org/lettreInformation.html>

Faites suivre cette lettre autour de vous, merci !!

France (concernant le sud)

Marquage au sol des « trajectoires cyclistes » : nouvelle possibilité utile pour matérialiser un itinéraire cyclable et une Véloroute

Dans le cadre du PAMA (Plan d'action pour les mobilités actives), adopté récemment en

2015, un nouveau concept a été officiellement créé : « la trajectoire matérialisée pour les cyclistes ». Cette modification réglementaire introduite par le décret du 2 juillet 2015 permet aux gestionnaires de voirie d'indiquer au sol une trajectoire conseillée pour les cyclistes. Ce nouveau marquage, défini par l'arrêté du 23 septembre 2015, sert de repère pour les cyclistes et les autres usagers mais n'introduit aucune contrainte. Ce marquage peut être constitué de doubles chevrons, ou (et) de logos cyclistes. La combinaison de pictogrammes vélo et de chevrons est très « claire ». Et le numéro de l'itinéraire ou de la Véloroute pourra être ajouté. Cette nouvelle possibilité de matérialisation au sol d'un itinéraire cyclable sera très utile pour les itinéraires cyclables de type Véloroute, soit dans les traversées de villages et villes (en l'absence d'aménagements cyclables), soit dans les parcours en rase campagne. Dans ces deux cas ces marquages pourront compléter la signalisation dite « verticale » (panneaux). Voir : <http://www.mdb-idf.org/spip/spip.php?article1223>

La recomposition des Régions devra prendre en compte le vélo : Schémas régionaux des Véloroutes et Voies Vertes, politique train + vélo et bus+vélo , ...

Au 1er janvier 2016, la France passera de 22 Régions métropolitaines à 13 grandes Régions. Il est important que les élus prennent en compte un rapprochement entre les différentes politiques cyclables des régions fusionnées, car il existe aujourd'hui des différences dans l'importance et les modalités des politiques pro-vélo, suivant les régions. Trois grandes actions actuelles devront être poursuivies : =1- D'abord les Schémas régionaux des Véloroutes et Voies Vertes devront être re-définis pour assurer les continuités géographiques des itinéraires -déjà souvent prises en compte dans chaque Schéma régional-, et pour adopter une politique unique, uniforme, au niveau des taux de co-financement accordés par les régions aux maîtres d'ouvrages départementaux ou locaux. =2- Ensuite les politiques de développement du réseau ferroviaire régional et des TER devront être harmonisées (intensité et budget, réseau cohérent, politique tarifaire), ainsi que les politiques d'intermodalité train + vélo (emports des vélos dans les TER, parcs de stationnement vélos dans les gares, emports des vélos dans les bus de remplacement et dans les bus-TER, ...). =3- Enfin, si les Régions conservent la compétence des Lycées, elles devront harmoniser leur politique de soutien à l'usage des vélos pour accéder aux Lycées (parcs de stationnement, pistes cyclables d'accès, ...). L'association des Départements et Régions Cyclables (DRC) a publié un article sur ce thème, et un recensement des documents officiels définissant les politiques vélo des régions actuelles. Elle propose aussi des cartes des « futurs Schéma régionaux des Véloroutes et Voies Vertes des régions fusionnées, obtenues par fusion des Schémas pré-existants.

L'AF3V demande que les futures « Grandes Régions » adoptent des politiques actives en faveur des Véloroutes et Voies Vertes, et de l'intermodalité train + vélo et bus + vélo. Certaines Délégations Régionales de l'AF3V vont interpeller les listes de candidats aux prochaines élections régionales pour leur demander ces « politiques actives pro-vélo et pro-Véloroutes et Voies Vertes ».

Voir article du site des DRC :

<http://departements-regions-cyclables.org/page/en-regions--p-71.html>

Voir un recensement des documents officiels définissant les « politiques vélo » des Régions actuelles et des cartes des « futurs Schéma régionaux des Véloroutes et Voies vertes des régions fusionnées » :

<http://departements-regions-cyclables.org/page/documents-officiels-en-regions--p-104.html>

Régions Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées

Future Région Languedoc-Midi-Pyrénées (Janvier 2016): une carte

possible du futur Schéma régional des Véloroutes et Voies Vertes de la nouvelle région fusionnée

Au 1er janvier 2016, la France passera de 22 Régions métropolitaines à 13 grandes Régions. Les Régions Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon vont fusionner pour créer une grande région unique, dont le nom sera choisi en janvier 2016 : ? Région « Occitanie ». Les deux régions actuelles disposent d'un Schéma régional des Véloroutes et Voies Vertes, définissant les axes régionaux prioritaires, que la Région s'engage à co-financer. La future « Région Occitanie » devra élaborer un Schéma régional des Véloroutes et Voies Vertes, en fusionnant les deux Schémas pré-existants, et, peut-être, en les complétant. L'association des Régions et Départements Cyclables (ADRC) a publié un article sur ce thème, et un recensement des documents officiels définissant les politiques vélo des régions actuelles. Elle propose aussi des cartes des « futurs Schéma régionaux des Véloroutes et Voies Vertes des régions fusionnées, obtenues par fusion des Schémas pré-existants. On peut télécharger sur le site des DRC la carte d'un futur Schéma régional des Véloroutes et Voies Vertes de la région « Occitanie ». Cette carte est une simple « addition » ou fusion des deux cartes des régions Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées.

Voir article du site des DRC : <http://departements-regions-cyclables.org/page/en-regions--p-71.html>

Voir un recensement des documents officiels définissant les « politiques vélo » des Régions actuelles et des cartes des « futurs Schéma régionaux des Véloroutes et Voies Vertes des régions fusionnées » : <http://departements-regions-cyclables.org/page/documents-officiels-en-regions--p-104.html>

Régions Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées

2P2R délégation AF3V écrit aux candidats aux élections régionales des 6 et 13 décembre

L'association 2 Pieds 2 Roues représente en Midi Pyrénées l'association Française pour le développement des Véloroutes et Voies Vertes. À ce titre, à l'occasion des prochaines élections régionales, elle a interpellé les différentes listes en présence au sujet de leur projet politique concernant les véloroutes et voies vertes et plus généralement l'usage du vélo dans la vie quotidienne, les transports et le tourisme. Par un courrier envoyé le 13 novembre, 2P2R a questionné les candidats sur 4 thèmes : 1- l'intermodalité train + vélo (possibilité d'embarquer les vélos dans les TER, aménagements de parkings dans les gares) ; 2- Intermodalité bus-autocars + vélo (idem que pour les TER, possibilité d'embarquer les vélos dans les bus et autocars) ; 3- vélo/développement économique (place du vélo dans le développement du tourisme, soutien aux entreprises) ; 4- développement des véloroutes et voies vertes (schéma régional, budget) ; 5- promotion du vélo auprès des lycéens et des apprentis ; aménagement des lycées et des CFA. Les réponses sont publiées sur le site internet de 2P2R. Voir site vvv-sud Actualités : <http://www.vvv-sud.org/actualite.php?idinfo=160>
Voir : <http://www.2p2r.org/dossiers/amenagements/veloroutes-et-voies-vertes/article/regionales-2015-lettre-aux-candidats-et-leurs-reponses?lang=fr>

Régions Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes

Future Région Aquitaine- Limousin- Poitou-Charentes (Janvier 2016): une carte possible du futur Schéma régional des Véloroutes et Voies Vertes de la nouvelle région fusionnée

Au 1er janvier 2016, la France passera de 22 Régions métropolitaines à 13 grandes Régions. Les Régions Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes vont fusionner pour créer une grande région unique, dont le nom sera choisi en janvier 2016 : ? Région « Sud-Ouest ». Les trois régions actuelles disposent d'un Schéma régional des Véloroutes et

Voies Vertes, définissant les axes régionaux prioritaires, que la Région s'engage à co-financer. La future « Région Sud-Ouest » devra élaborer un Schéma régional des Véloroutes et Voies Vertes, en fusionnant les trois Schémas pré-existants, et, peut-être, en les complétant. L'association des Régions et Départements Cyclables (ADRC) a publié un article sur ce thème, et un recensement des documents officiels définissant les politiques vélo des régions actuelles. Elle propose aussi des cartes des « futurs Schéma régionaux des Véloroutes et Voies Vertes des régions fusionnées, obtenues par fusion des Schémas pré-existants. On peut télécharger sur le site des DRC la carte d'un futur Schéma régional des Véloroutes et Voies Vertes de la région « Sud-Ouest ». Cette carte est une simple « addition » ou fusion des trois cartes des régions Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes.

Voir article du site des DRC : <http://departements-regions-cyclables.org/page/en-regions--p-71.html>

Voir un recensement des documents officiels définissant les « politiques vélo » des Régions actuelles et des cartes des « futurs Schéma régionaux des Véloroutes et Voies Vertes des régions fusionnées » : <http://departements-regions-cyclables.org/page/documents-officiels-en-regions--p-104.html>

Région Aquitaine

Landes

L'APAVAS : nouvelle association de cyclistes à Sanguinet

Nous avons signalé récemment dans cette Lettre électronique que le Conseil Général des Landes a aménagé une nouvelle Voie Verte entre Sanguinet et Biscarosse. En 2015 il faut aussi signaler qu'une nouvelle association de cyclistes urbains a été créée dans la ville de Sanguinet, dans les Landes. Elle agit pour le développement des déplacements à bicyclette dans la commune et aux alentours. Voir : <http://apavasanguinet.asso-web.com>

Pyrénées-Atlantiques

Nouvelle section de la Véloroute V81 dans la vallée du Gave de Pau entre Bailros et Lestelle-Bétharam (24km)

Le Conseil Départemental a achevé en juin 2015 un nouvel itinéraire de 24,4 kms, qui est un tronçon de la Véloroute du Piémont Pyrénéen V81 (Bayonne-Le Barcarès), appelée « Véloroute Pyrénées-Gave-Adour » dans le département. Il longe le gave de Pau entre Baliros (à 11Km au sud de Pau) et Lestelle-Bétharram, limite du département. Il est de très bonne qualité avec 10,5 Km de Voie Verte en enrobé lisse, répartis sur 6 tronçons, et 14 Km de Véloroute sur des petits chemins ruraux. La totalité du parcours se déroule en pleine nature, près du gave, entre champs de maïs et forêts. La magnifique passerelle de Baburet offre de beaux points de vue sur le Gave. Il manque, au nord, la liaison avec Pau.

Voir fiche du site AF3V : <http://www.af3v.org/-Fiche-VVV-.html?voie=438>

Région Languedoc-Roussillon

Gard

Projet de Voie Verte de Sauve à St-Hippolyte-du-Fort (6,5km)

La future Véloroute V85 sera aménagée dans le Gard en quasi-totalité en Voie Verte sur l'emprise d'une ancienne voie ferrée : le projet est une Voie Verte continue entre Quissac (connexion avec la Véloroute V70 La Régordane) et Arre (à 15km de la limite avec l'Aveyron). Le Conseil Général du Gard a déjà aménagé deux tronçons, 4km à Arre (Promenade du viaduc), et une Voie Verte entre Quissac et Sauve (6km). Il est en train d'étudier un nouveau tronçon de 6,5km entre Sauve et St-Hippolyte-du-Fort. Des tests

de revêtement sont en cours, avec broyage sur place de l'ancien ballast. Voir l'appel d'offres : <http://www.marchesonline.com/appels-offres/avis/realisation-de-planches-d-essais-pour-la-creation-d-u/ao-6796566-1>
Voir la Voie Verte Quissac-Sauve : <http://www.af3v.org/-Fiche-VVV-.html?voie=348>
Voir les projets du Gard : <http://www.vvv-sud.org/projetsgard.html>

Hérault

Béziers : un projet de réhabilitation du site des 9 écluses de Fonseranes sur le canal du Midi, existe depuis 2013 ... mais n'avance pas

Ouvrage majeur du canal du Midi, les Neuf écluses de Fonseranes, aux abords de Béziers, sont un site touristique très fréquenté. Ses bassins ovoïdes et ses portes permettent le franchissement d'un dénivelé de 21,50 mètres sur plus de 310 mètres. La Communauté d'agglomération Béziers Méditerranée lance en 2015 un vaste plan de réaménagement pour mettre en valeur ce site exceptionnel. Il existe aussi un projet de liaison aérienne, par téléphérique, entre ce site des 9 écluses et le centre de Narbonne. Hélas, depuis fin 2013 (annonce du projet), les travaux n'ont toujours pas commencé. Voir présentation du site : <http://www.beziers-in-mediterranee.com/decouvrir/le-canal-du-midi/des-ouvrages-d-art-d-exception>

Voir le projet d'aménagement : article du 28 Septembre 2013 : <http://www.lamarseillaise.fr/herault/politique/31755-unanimite-autour-du-projet-d-amenagement-des-9-ecluses>

Hérault

Le Conseil Départemental va accélérer la création de la V70 et réaliser la liaison St-Christol (V70)-Lunel-La Grande Motte

L'Association Deux Pieds Deux Roues, Délégation de l'AF3V, a demandé Conseil Départemental de l'Hérault 1- l'aménagement de la Véloroute V70 entre la limite de Sommières (Gard), Boisseron, St-Christol et Castries ; 2- la création d'une liaison entre la V70 à St-Christol et la mer (35km), en passant par le site d'Ambrussum, Lunel, le canal du Lunel et La Grande Motte. Le Conseil Départemental a répondu positivement à presque toutes les demandes : 1- il va accélérer la réalisation de la Véloroute V70 entre Boisseron et St-Genès-des-Mourgues (études techniques en cours); 2- il a décidé de créer une Voie Verte entre Lunel et La Grande Motte, le long du canal de Lunel à la mer ; 3- il n'a pas décidé dans son schéma départemental le tronçon de Véloroute entre Saint-Christol et Lunel, mais il aidera la Communauté de Communes à la réaliser.

Voir les courriers avec le Conseil Départemental ici :

<http://www.vvv-sud.org/demandeshernaut.html>

Voir article du 20-07-1015 : <http://www.midilibre.fr/2015/07/20/l-af3v-remet-sur-la-table-le-projet-d-une-veloroute,1192807.php>

Hérault

Le Conseil Départemental va aménager une Voie Verte entre Lunel et La Grande Motte, le long du canal (14km)

L'association Lunel à vélo, de Lunel, Relais local de l'AF3V, demande depuis 2009 au Conseil Général et à la Communauté de communes de créer une Voie Verte le long du canal de Lunel à la mer, entre Lunel et La Grande Motte, sur 14km, pour permettre aux habitants de Lunel de rejoindre la mer à pied et à vélo. Le canal de Lunel est bordé d'un chemin praticable à pied et en VTT, et est propriété de la ville de Lunel. Jusqu'en 2014 c'était un refus. En 2015, l'Association Deux Pieds Deux Roues, Délégation de l'AF3V, a demandé au Conseil Départemental de l'Hérault la création d'une liaison entre la V70 à St-Christol et la mer, en passant par le site d'Ambrussum, Lunel, le canal de Lunel et La Grande Motte. Deux Pieds Deux Roues a aussi organisé, avec le soutien de Lunel à vélo, une randonnée militante qui est passé à Lunel le 13 juillet 2015, et a parcouru la future Voie Verte demandée le long du canal. En juin 2015 , le Conseil Départemental a répondu

positivement qu'il avait décidé de créer une Voie Verte entre Lunel et La Grande Motte, le long du canal de Lunel à la mer. Extrait de la lettre de K. Mesquida, président du Conseil Départemental : « De façon volontariste, en sus des liaisons inscrites au schéma national et en fonction des opportunités, j'ai souhaité que le Département développe un maillage de voies vertes de proximité : liaison entre la Grande Motte et Lunel le long du canal, ... ».

Voir les courriers avec le Conseil Départemental de l'Hérault ici : <http://www.vvv-sud.org/demandesherault.html>

Voir photos de la randonnée et passage à Lunel ici : <http://randovelosud2015.le-pic.org>

Voir article du 20-07-1015 : <http://www.midilibre.fr/2015/07/20/l-af3v-remet-sur-la-table-le-projet-d-une-veloroute,1192807.php>

Voir site de Lunel à vélo : <http://www.lunelavelo.fr/>

et dossier : <http://www.lunelavelo.fr/category/actions/dossier-lunella-mer/#sthash.BWmEJgDe.dpbs>

Région Limousin

Creuse

Nouvelle Véloroute de 49km pour connecter, au sud du département, les deux Véloroutes nationales déjà ouvertes : un parcours signalé sur routes existantes

Le vendredi 18 septembre 2015 était inaugurée la liaison « sud » entre les deux Véloroutes d'intérêt national traversant déjà la Creuse. Ce nouvel aménagement d'une cinquantaine de kilomètres connecte la Véloroute « Ouest Creuse » (V 90 au Schéma national des véloroutes et voies vertes) au niveau de la commune de Chatelus-le-Marcheix et la Véloroute « Est Creuse » (V 87 du schéma national) au Lac de Vassivière. 8 Communes sont concernées par le tracé : Chatelus-le-Marcheix, Montboucher, Masbaraud-Mérignat, Bourganeuf, Faux-Mazuras, Saint-Pardoux Morterolles, Saint Martin le Château et Royère-de-Vassivière. L'aménagement a consisté à poser des panneaux de jalonnement. Aucun aménagement de sécurisation n'a été réalisé (traversées de routes, pistes cyclables ou sur-largeurs cyclables). Le coût total des aménagements de cette « liaison sud » est de 11 184,87 € TTC.

Voir : article du 30-09-2015 : <http://www.bourganeuf.fr/Veloroute>
Voir le site AF3V : Véloroute Ouest Creuse (83km) : <http://www.af3v.org/-Fiche-VVV-.html?voie=329>

Voir le site de l'AF3V : Véloroute Est Creuse (148km) : <http://www.af3v.org/-Fiche-VVV-.html?voie=384>

Région Midi-Pyrénées

Haute-Garonne

1er Festival du voyage à vélo à Roques-sur-Garonne (Toulouse) le 20 février 2016 : reprenez cette date !

L'antenne de Portet-sur-Garonne / Roques-sur-Garonne de l'association Deux Pieds Deux Roues (Toulouse) organise en partenariat avec le Centre Culturel du Moulin à Roques-sur-Garonne une journée consacrée au voyage à vélo. La date retenue est le samedi 20 février 2016. Ce sera le premier (petit) FESTIVAL de voyage à vélo sur le Sud Ouest. Il y aura 5 projections de films amateurs de voyage à vélo (10h30-14h30-16h30) ainsi que des ateliers et des expositions. Pour les films de voyage à vélo, il y aura un film sur un voyage en famille de plusieurs mois, et deux autres projections sur des voyages d'une semaine ou deux en France ou en Europe. Les enfants auront accès à des ateliers pour eux, sur le voyage à vélo, et il y aura une présentation par un ado d'un voyage en famille. Il y aura un stand 2P2R et FUB, et un atelier ou une présentation sur les Véloroutes et Voies Vertes tenu par l'AF3V. Réservez la date du 20 Février 2016, ce sera une première et une journée passionnante. Commencez à diffuser cette information

autour de vous. Merci.
Nous enverrons début Janvier le programme complet.
Voir site vvv-sud Actualités : <http://www.vvv-sud.org/actualite.php?idinfo=158>
Voir ici un pré-programme provisoire : <http://www.vvv-sud.org/animation.html>
Le Moulin centre culturel (salle, accès) : <http://www.lemoulin-roques.com>

Haute-Garonne

L'AF3V demande une relance du Schéma vélo départemental avec des Véloroutes du schéma national et d'autres véloroutes départementales

Le Conseil Départemental de la Haute-Garonne a organisé le Mercredi 4 Novembre 2015 une conférence sur ce thème: "Les territoires Hauts-Garonnais en action face au changement climatique". Deux Pieds Deux Roues, Délégation de l'AF3V, était présente, et, dans un atelier consacré aux Mobilités, a demandé une relance du Schéma départemental vélo, actuellement "en panne" depuis 5 ans, avec d'abord l'aménagement rapide des trois Véloroutes du Schéma national: 1- la Véloroute Le canal des 2 mers à vélo (V80), déjà réalisée en Haute-Garonne, mais qui doit être jalonnée avec le logo-type ; 2- la Véloroute de la Garonne (V83), déjà réalisée en Haute-Garonne avec deux tronçons non reliés (Pont de Chaum à Valentine 43km et St-Gaudens à Carbonne 66km), mais qui s'arrête à Carbonne, et qui doit être prolongée entre Carbonne, Noé, Muret, Portet, et Toulouse Oncopôle ; 3- la Véloroute du Piémont Pyrénéen (V81), réalisé en Haute-Garonne de Roquefort à Montréjeau (parcours commun avec la V83), mais qu'il faut prolonger par la vallée du Salat entre Roquefort-sur-Garonne, Salies-du-Salat, et Lacave, sur 20km, dont 12km en Voie Verte sur l'ancienne voie ferrée, propriété du Conseil Départemental. Deux Pieds Deux Roues, Délégation de l'AF3V a aussi demandé l'inscription au Schéma départemental de nouveaux axes de Véloroutes: 1- La liaison Toulouse-vallée du Tarn (Buzet-sur-Tarn) pour rejoindre la Véloroute de la vallée du Tarn (et le forêt de Buzet, propriété du département) ; 2- la liaison Toulouse-L'Isle-Jourdain (pour rejoindre Auch): déjà presque réalisé ; 3- la liaison Carbonne-Montesquieu-Volvestre dans la vallée de l'Arize (pour rejoindre Le Mas d'Azil et l'Ariège) ; 4- la liaison Grenade-Lévigagnac- forêt de Bouconne- Lisle-Jourdain (Gers)-Samatan (Gers)-Lisle en Dodon- Gorges de la Save-Montmaurin (Vallée de la Save) ;5- la liaison Toulouse-Martres-Tolosane en suivant le canal de St-Martory propriété du Département (Toulouse-Frouzins-Seysses et Muret-Lherm-Bérat-Le Fousseret-Martes-Tolosane) ; 6- la liaison La Croix-Falgarde-Labarthe-sur-Lèze-Lagardelle-St Sulpice-sur-Lèze (vallée de la Lèze). Lors de cette réunion nous avons appris que le prolongement de la Véloroute de la Garonne entre Carbonne et Toulouse allait être relancé en 2016 (études). Voir: <http://www.haute-garonne.fr/fr/nos-missions/environnement/actualites-environnement/colloque-les-territoires-haut-garonnais-en-action-face-au-changement-climatique.html>

Voir article: <http://www.ladepeche.fr/article/2015/11/05/2211267-haute-garonne-coeur-lutte-contre-rechauffement-climatique.html>

Haute-Garonne

Rénovation en 2016 du pont de Pinsaguel sur la Garonne avec création de voies cyclables : début d'un accès au « Parc du Confluent »

Le pont de Pinsaguel sur la Garonne, en amont de Toulouse, permet de relier Portet-sur-Garonne en rive gauche, où passera le futur « Parcours cyclable de la Garonne » (Véloroute V83) à Pinsaguel, en rive droite. Mais il est étroit et sans piste cyclable. Les habitants et les associations de cyclistes demandaient une passerelle en encorbellement piétons-vélos à ce pont, depuis 2008. En 2015 le Conseil Départemental de la Haute-Garonne a lancé la rénovation du pont : il sera renforcé, et, à la demande des deux Mairies, deux voies latérales sécurisées dédiées aux piétons et aux cycles seront créées... Ces travaux, d'un montant de 2,4 millions d'euros, sont financés par le Conseil départemental qui prend en charge également 50 % des travaux d'aménagement des voies cyclables et piétonnes. L'autre moitié est financée par les communes de Pinsaguel et de Portet-sur-Garonne. C'est un premier élément d'une boucle touristique entre Portet-

sur-Garonne et le parc du Confluent, demandée par les associations, et qui nécessite que le « Pont en fer » de Lacroix-Falgarde sur l'Ariège soit sauvé et rénové pour en faire une passerelle piétons-vélos (pétition en cours depuis 5 ans). Cette boucle au départ de Portet (sur la Véloroute de la Garonne) passera par : 1- le pont de Pinsaguel (passerelle en cours de création en 2016) ; 2- la Voie Verte existant à Pinsaguel le long de l'Ariège ; 3 le « pont en fer » à Lacroix-Falgarde (transformé en pont piétons-cycles) ; 4- des chemins tranquilles en bord de Garonne à Lacroix-Falgarde ; 5- la RD4 sur 2km (piste cyclable à créer).

Voir : article du 03-11-2015 :

<http://www.ladepeche.fr/article/2015/11/03/2209582-renovation-du-pont-de-pinsaguel.html>

Voir article sur les travaux :

<http://www.constructioncayola.com/infrastructures/article/2015/10/29/102460/le-pont-garonne-travaux.php>

Voir site du Conseil Départemental (avec carte) :

<http://www.haute-garonne.fr/fr/nos-missions/deplacements/actualites-deplacements/le-pont-garonne-ferme-entre-pinsaguel-et-portet-sur-garonne.html>

Voir courriers et carte de la liaison cyclable demandée entre Portet et le Parc du Confluent :

<http://www.2p2r.org/dossiers/amenagements/Veloroutes-et-Voies-Vertes/article/demande-d-une-liaison-cyclable-portet-sur-garonne-parc-du-confluent?lang=fr>

Voir article sur le « Pont en fer » :

<http://www.2p2r.org/dossiers/amenagements/Veloroutes-et-Voies-Vertes/article/petition-pour-le-maintien-du-pont-en-fer-a-lacroix-falgarde-reserve-aux-pietons?lang=fr>

Signez la pétition pour sauver le « pont en fer » :

<http://www.petitionpublique.fr/PeticaoVer.aspx?pi=P2011N11883>

Haute-Garonne

L'agglomération de Toulouse soutient la Véloroute V80 « Le canal des 2 mers à vélo »

En Mars 2015, Toulouse Métropole et l'Office de Tourisme de Toulouse ont décidé de soutenir le projet de Véloroute V80 « Le canal des 2 mers à vélo de l'Atlantique à la Méditerranée », qui traverse l'agglomération toulousaine. Le tourisme à vélo qui se développe sur ces grands itinéraires nationaux a d'importantes retombées sur les régions traversées. Toulouse Métropole avec l'Office de Tourisme s'engagent à : 1- contribuer à valoriser la marque « Le Canal des 2 mers à vélo » ; 2- participer financièrement au projet chaque année pendant 3 ans ; 3- déployer le label Accueil Vélo sur sa zone de compétence ; 4- qualifier les services touristiques à l'attention des cyclotouristes ; 5- jaloner la portion de l'itinéraire concernant Toulouse Métropole en respectant la charte de signalisation commune aux territoires traversés. Ces actions, notamment de jalonnement de l'itinéraire V80, sont très utiles pour favoriser le tourisme à vélo. À noter que, parallèlement, Toulouse Métropole améliore les aménagements cyclables le long du canal du Midi. Ainsi, en 2015, 4km de la Voie Verte ont été éclairés, entre le pont des Demoiselles et la limite avec Ramonville (coût : 300 000 €).

Voir : <http://www.toulouse-tourisme.com/Pro-presse/PRESSE/Communiqués-de-presse/Valorisation-touristique-internationale-Veloroute-V80>

Agenda sud France

Voir les manifestations organisées sur les Véloroutes et Voies Vertes dans le sud de la France, ici : <http://www.vvv-sud.org/animation.html>

Blog d'Isabelle Lesens

Des informations nombreuses, avec des analyses et des photos, sur le vélo et les Véloroutes et Voies Vertes, ici : <http://isabelleetlelevelo.20minutes-blogs.fr>

Actuvelo

Le portail des actualités sur le vélo, avec tous les articles parus dans la presse, y compris pour les départements du sud, à consulter souvent, ici : <http://actuvelo.fr>

Espagne : Infos Vias Vertes

Pour des informations au sud du sud, sur les Voies Vertes d'Espagne, lire le Bulletin d'information électronique du site <http://www.viasverdes.com> : <http://www.viasverdes.com/ViasVerdes/Bolet%EDn%20Infov%EDas%20Verdes/Infovias/displayBoletin/b13f36d5a95a781d2f383248fda38c4a>

Soutenez nos actions

Les associations locales qui agissent pour les Véloroutes et Voies Vertes ont besoin de votre soutien, et de votre participation active, rejoignez –les (les cotisations des adhérents garantissent l'indépendance, et donnent les moyens d'agir).

Adhérez à l'Association Vélo (Toulouse et Haute-Garonne), ici : <http://toulousevelo.free.fr/spip.php?article73>

Ou adhérez à l'une des associations du sud, voir liste et coordonnées ici : <http://www.vvv-sud.org/associations.html>

Vous pouvez aussi adhérer à l'AF3V national, ici : <http://af3v.org/-Nous-soutenir-.html>

NB : si vous ne souhaitez plus recevoir cette lettre d'information, envoyez nous un e-mail.